



Municipalité de Val-Joli

RAPPORT DU MAIRE AUX CITOYENS SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2019

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants qui ressortent des états financiers de la Municipalité de Val-Joli pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2019.

LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS (31 DÉCEMBRE 2019)

La Municipalité de Val-Joli avait prévu pour ses activités financières à son budget 2019 des revenus et des dépenses de fonctionnement équilibrés de 1 587 833\$. Des investissements de 125 400 étaient également prévus au budget pour la réalisation de divers travaux.

L'exercice financier s'est terminé avec un excédent d'exercice à des fins fiscale de 248 412\$ s'expliquant par des revenus non budgétés, des réserves financières affectées et en attente de réalisation et à certaines dépenses prévues pour 2019 mais qui seront réalisées en 2020.

FAITS SAILLANTS POUR L'ANNÉE 2019

L'année 2019 aura été une année de concrétisation du grand chantier de l'alimentation en eau potable qui va enfin desservir les résidences qui vivaient avec un problème majeur d'alimentation en eau potable depuis trop longtemps. La volonté de tous les intervenants de la municipalité de Val-Joli et de la Ville de Windsor et des différents ministères ont rendu possible ce grand projet à un coût raisonnable pour nos citoyens. Les travaux seront complétés en 2020.

Des investissements ont été réalisés au niveau de nos parcs par l'ajout d'un module de jeux au parc de la rue St-Antoine, dans la halte Titus et au parc floral sur la route 249.

Nous avons également procédé au rechargement du rang 9 conjointement avec la municipalité de St-Claude, le changement de ponceaux au rang 14 et finalement, le chantier des travaux d'aqueduc sur le rang 10 et la route 249.

Finalement, nous avons procédé à l'achat d'un nouveau petit tracteur pour les pelouses et autres travaux d'entretien des espaces verts de la municipalité.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Lors du dépôt des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2019, la firme Raymond Chabot Grant Thornton S.e.n.c.r.l., vérificateur de la Municipalité, a émis un rapport attestant que les états financiers consolidés de la Municipalité donnaient, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Val-Joli et des organismes sous son contrôle au 31 décembre 2019. Aucune réserve n'a été émise quant à une anomalie quelconque.

En terminant, je souhaite remercier particulièrement les citoyens du rang 10 et de la route 249 pour leur patience lors de l'exécution des travaux d'aqueduc. Je remercie également les membres du conseil pour leur engagement envers la municipalité et les citoyens.

Rolland Camiré,
maire